



19.4490

**Postulat Michaud Gigon Sophie.
Nachhaltigkeit von Finanzanlagen.
Kundinnen und Kunden informieren****Postulat Michaud Gigon Sophie.
Informen les clients sur la durabilité
des investissements financiers
proposés**

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 22.09.21

Michaud Gigon Sophie (G, VD): Comme l'a clairement annoncé à plusieurs reprises le Conseil fédéral, la branche financière doit pouvoir devenir compétitive en matière de produits durables et rendre ce choix de plus en plus aisé et normal pour ses clients. Là-dessus, tout le monde est d'accord. Le problème est ce qui se passe sur le terrain. Les enquêtes en mode "mystery shopping" de diverses organisations indiquent justement que les clients ne sont pas orientés par leur banque, peut-être par manque de compétences internes, par manque de volonté de la banque ou en raison d'une offre encore trop rarement existante. Cependant, les gens sont de plus en plus souvent prêts à investir de manière durable, avec un profit qui soit correct et un impact sur l'environnement qui soit positif et avéré – ce qui est souvent complexe à assurer, cela est certain. Ces enquêtes montrent que les clients des banques ne disposent souvent pas de toutes les informations nécessaires pour placer leur argent de manière durable en connaissance de cause.

Aujourd'hui, les activités du secteur se concentrent principalement sur l'intégration des critères "Environmental, Social and Governance" (ESG) dans les produits financiers et le processus de conseil. Les informations sur les impacts environnementaux des produits financiers ne font actuellement pas partie du "client onboarding process".

Le Conseil fédéral veut simplement croire que la branche évolue et continuera à le faire. On m'a aussi rétorqué que les clients peuvent changer de banque s'ils ne sont pas contents de l'offre en investissements durables ou des conseils reçus. Oui, de nombreux clients ont d'ailleurs dit que si ce n'était pas si compliqué, c'est ce qu'ils auraient déjà fait. Mais changer de banque n'est pas aussi aisé que changer d'assurance-maladie obligatoire, de loin pas. Et par ailleurs, si l'on a décidé de changer, il n'est pas évident de savoir où aller pour trouver mieux, justement.

Le Conseil fédéral renonce pour le moment à prendre des mesures réglementaires, indique-t-il dans sa réponse, mais il est favorable à ce que les acteurs du marché se montrent actifs en matière de transparence et d'obligations fiduciaires et à ce qu'ils contribuent à améliorer la réputation et la compétitivité de la place financière suisse.

Très bien. Mais alors comment les y encourager plus sérieusement? Sur quels critères de référence une telle adaptation du devoir d'information et de renseignement des clients pourrait-elle se baser? Ou encore, quels seraient les effets de l'adaptation des dispositions légales selon les développements adoptés par l'Union européenne, qui demande aux investisseurs, dans son plan d'action pour une finance durable, plus de transparence eu égard à l'obligation d'informer. Ainsi, l'Union européenne prendrait de l'avance et la place financière suisse du retard. En a-t-on pris conscience?

Le rapport du Conseil fédéral issu de l'acceptation de ce postulat contribuerait à une meilleure connaissance de la situation actuelle en montrant quelles sont vraiment les évolutions en matière d'information à la clientèle quant à l'impact de ses propres investissements. Le Parlement peut montrer qu'il souhaite ainsi poursuivre son travail dans un domaine aussi crucial du point de vue financier et environnemental que celui-ci.

Je vous remercie d'avance pour votre soutien.

Maurer Ueli, Bundesrat: Das Thema, das mit diesem Postulat angesprochen wird, hat sich in den letzten Jah-



ren und Monaten extrem dynamisch weiterentwickelt, weil die Forderungen oder Ansichten, die hier dargelegt werden, heute eigentlich breit akzeptiert sind.

Der Bundesrat hat an der Sitzung vom 18. August 2021 Eckwerte zur künftigen verbindlichen Klimaberichterstattung festgelegt, die grosse Schweizer Unternehmen umsetzen müssen. Bis im Sommer 2022 erarbeiten wir dazu eine Vernehmlassungsvorlage. Damit schaffen wir die rechtlichen Grundlagen für die Transparenz, die Sie in diesem Bereich fordern. Es geht aber nicht mehr darum, einen Bericht zu erstellen. Wir arbeiten bereits an einer Vernehmlassungsvorlage, die die geforderte Definition und Klarheit aufweisen muss.

Ein zweites Element, das ein gewisses Gewicht erhält, ist die Anpassung des Finanzmarktrechts in Bezug auf Greenwashing. Greenwashing ist ein Begriff, der im Zusammenhang mit Anlagen oder Produkten verwendet wird, die sich nicht verändert haben und denen man einfach ein grünes Mäntelchen anzieht. Jemand, der Produkte kauft oder sich mit ihnen befasst, muss sicher sein, dass das, was auf der Verpackung steht, auch in der Verpackung enthalten ist. Greenwashing ist angesichts der grossen Nachfrage und eher mangelnder Angebote eine grosse Gefahr, die die geforderte Transparenz verunmöglicht.

Mit der Offenlegungs- bzw. Transparenzpflicht bezüglich der Klimafreundlichkeit und Klimaberichterstattung einerseits und der Verhinderung von Greenwashing andererseits sind wir eigentlich bereits weiter, als Sie dies mit Ihrem Bericht fordern. Mein Departement wird dem Bundesrat noch dieses Jahr Möglichkeiten vorschlagen, die dazu dienen, Greenwashing zu verhindern. Wir sind auch in einem regelmässigen Austausch mit der ganzen Finanz- und Bankenwelt. Die Finanzwelt erachtet das Ziel der Nachhaltigkeit als Chance, sich international zu profilieren. Der Bundesrat hat denn auch in seinem Bericht vom Dezember 2020 die Nachhaltigkeit, die Green Finance, als eines der zwei Ziele des Finanzplatzes

AB 2021 N 1828 / BO 2021 N 1828

deklariert. Das Ziel ist eigentlich klar. Die Schweiz will international einen Podestplatz, denn das Anbieten nachhaltiger Produkte auf dem Markt ist ein Geschäftsmodell.

So gesehen würde ein Bericht durch die laufenden Aktivitäten überholt. Ich würde Sie daher bitten, vielmehr die effektiven Aktivitäten, die wir bereits eingeleitet haben, zu prüfen und sie in diesem Zusammenhang anzuschauen. Aus unserer Sicht bringt ein Bericht, wie er gefordert wird, keinen Mehrwert, weil diese Arbeiten alle bereits laufen und das Postulat inhaltlich zum Teil schon überholt haben.

Ich bitte Sie also, das Postulat nicht anzunehmen, sondern die Arbeiten zu beurteilen.

Präsident (Aebi Andreas, Präsident): Das Postulat wurde zurückgezogen.

Zurückgezogen – Retiré